

RÈGLEMENT et BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des Illuminations 2020

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR DU CONCOURS

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville de FABREZAN organise un concours des illuminations de Noël.

ARTICLE 2 : OBJET DU CONCOURS

Le concours des illuminations a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féérique et lumineuse malgré la crise sanitaire.

Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement et l'implication des Fabrezanais et Villeroigeois dans la décoration de leur façade et jardin. Ces réalisations sont le résultat d'une démarche volontaire. Il s'agit de réaliser l'illumination de façade de maisons, de jardins, situés sur le territoire communal et visibles de la voie publique.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce concours est gratuite et exclusivement réservée aux habitants de la ville de Fabrezan et Villeroige la Crémade.

Les membres du jury sont exclus du concours.

Les membres du jury s'interdisent de pénétrer sur les propriétés privées. Les illuminations doivent donc être visibles de la rue ou de la route entre 17h30 et 22h.

Le passage du jury ne se fera qu'une seule fois et passera de manière aléatoire .

Les Fabrezanais et Villeroigeois désirant participer au concours doivent :

Compléter le bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet de la ville www.fabrezan.fr,

Lire le règlement et signer le bulletin d'inscription

Le retourner soit par mail à mairie-fabrezan@wanadoo.fr soit en mairie, au plus tard le 1 décembre 2020 inclus.

ARTICLE 4 : DATES DU CONCOURS

Pour être primé au présent concours, les lieux doivent être illuminés du 1 décembre 2020 au 28 décembre 2020.

ARTICLE 5 : CATÉGORIES DU CONCOURS

3 catégories :

Façade (Appartement ou Maison)

Jardin

Façade et jardin

ARTICLE 6 : CRITÈRES DE JUGEMENT ET DE NOTATION

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

Qualité : effet d'ensemble des illuminations et décorations : 8 points

Sens artistique : l'harmonie entre les illuminations et les décorations, la créativité et l'originalité des décors : 8 points

Les décorations « de jour » (non lumineuses) seront valorisées lors de la notation par les jurés : 4 points

Conseil : pour la protection de l'environnement, optez pour des ampoules leds à faible consommation, des décors fluorescents à énergie solaire, etc. Ce critère n'est cependant pas pris en compte lors du jugement.

ARTICLE 7 : COMPOSITION DU JURY

Le jury adulte est composé du Conseil Municipal de Fabrezan et le jury enfant est composé d'enfants de L'ALAE et de ALSH de Fabrezan

ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ

Les illuminations sont réalisées par les participants, sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. Il revient aux participants de prendre en charge les assurances nécessaires à la réalisation de leurs installations. La municipalité ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de quelque dommage que ce soit.

ARTICLE 9 : DROIT A L'IMAGE

Le fait de participer au concours implique le consentement et l'autorisation donnés aux organisateurs de photographier des illuminations de décorations, d'utiliser les photos gratuitement et sur tous supports, et à leur volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et autres outils de communication.

ARTICLE 10 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

ARTICLE 11 : MODIFICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

La ville se réserve le droit de modifier le présent règlement avant chaque édition du concours.

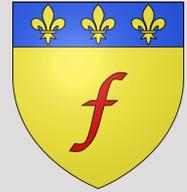
ARTICLE 12 : ATTRIBUTION ET REMISE DE PRIX

Les lauréats du concours seront avertis directement chez eux pour la remise du prix.

Cette remise de prix sera filmée en facebook live.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des Illuminations 2020



NOM ET PRENOM:

ADRESSE DU LIEU A VISITER:

.....

FABREZAN

VILLEROUGE LA CREMADE

TELEPHONE:

MAISON

APPARTEMENT

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance
du règlement du concours rédigé par la ville de Fabrezan.

SIGNATURE: